



**HAL**  
open science

## ONG/savoirs locaux. Légitimités croisées

David Dumoulin Kervran

► **To cite this version:**

David Dumoulin Kervran. ONG/savoirs locaux. Légitimités croisées : dans : dossier “ Biodiversité, conserver pour qui ? ”, . Courrier de la Planète, 2005, N°75, pp. 24-29. halshs-00490891

**HAL Id: halshs-00490891**

**<https://shs.hal.science/halshs-00490891>**

Submitted on 9 Jun 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Publié/ pour citer :**

**-David Dumoulin Kervran « ONG/savoirs locaux. Légitimités croisées », dans : dossier « Biodiversité, conserver pour qui ? », *Courrier de la Planète*, N°75, janvier-mars 2005, pp. 24-29**

<http://www.courrierdelaplanete.org/75/article3.html>

**Mots clé (français):**

ONG, experts, savoirs locaux, conservation de la nature

**Résumé :**

Les ONG environnementales adoptent des positions très variées face à la conservation. Une diversité d'agendas qui forge des représentations différentes des savoirs locaux. « Experts », « conservationnistes », et « militants écologistes » sont trois catégories d'ONG qui interviennent dans la légitimation de ces savoirs traditionnels sur la biodiversité. Des savoirs qui, « en échange » contribuent à légitimer l'action des ces ONG.

(Note)

Cet article est extrait de « Les savoirs locaux dans le filet des réseaux transnationaux d'ONG : perspectives mexicaines », publié dans la Revue internationale des sciences sociales (RISS), n° 178, décembre 2003, « Les ONG et la gouvernance de la biodiversité ».

**ONG/savoirs locaux  
Légitimités croisées**

David Dumoulin

Institut universitaire d'études du développement\*

\*IUED – 20, rue Rothschild – CP 136 – 1211 Genève 21 – Suisse

[david.dumoulin@iued.unige.ch](mailto:david.dumoulin@iued.unige.ch)

Comme c'est le cas pour l'ensemble des thèmes environnementaux, les ONG d'environnement (ONGE) ont joué un grand rôle dans l'inclusion et l'avancée des savoirs locaux au sein des négociations internationales, en particulier à travers les discussions autour de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Il convient cependant de ne plus aborder cette nébuleuse des ONG comme un ensemble cohérent d'acteurs défendant le même projet dans les arènes internationales. En vingt ans, on a, au contraire, pu assister à une grande diversification de leur mode de participation dans un ordre politique mondial et dans un champ environnemental eux-mêmes profondément transformés. Il semble aujourd'hui que chaque ONGE doive être analysée suivant la place qu'elle tient dans un réseau transnational, plutôt que comme acteur individuel.

En tant qu'objet circulant dans les arènes internationales, les « savoirs locaux » gagnent à être définis à partir d'une perspective constructiviste. La plupart des discours actuels sur les savoirs locaux sont finalement issus d'acteurs qui ont une perception internationale des problèmes, des acteurs externes donc, qui traduisent des savoirs localisés dans le discours « global »<sup>1</sup> de la science. Ce qui est alors qualifié de « savoirs locaux » ne constitue pas la totalité culturelle des populations étudiées, mais correspond à certains fragments particulièrement valorisés. Le fait que ces fragments aient été, dans la dernière décennie, valorisés par des individus possédant une paire de lunettes particulière – leur préoccupation par la crise environnementale « globale » – perpétue la vieille opération d'une certaine anthropologie appliquée. On procède au classement entre traits culturels déclarés dignes de se perpétuer et ceux qui gagnent à être modernisés. L'ambiguïté est finalement que des savoirs « locaux » n'existent que relativement à des savoirs « globaux » et dans la mesure où leur logique et leur utilité sont entérinées par la pensée critique sur le développement, et cela dans le contexte d'une recherche de solutions à la crise écologique mondiale et à son pendant, les conséquences culturelles de la mondialisation (Agrawal, 2002).

Il serait sans doute abusif d'affirmer que ces savoirs n'existent qu'à travers les débats internationaux et qu'ils ne renvoient à aucune réalité. Ce qui nous occupe ici n'est finalement que la définition et la trajectoire politique d'un label, non les objets auxquels il renvoie. Cependant, l'étude de la légitimation de ces « savoirs locaux » oblige à considérer comment chacun des acteurs en présence, avec son agenda particulier, contribue à forger les représentations sociales auxquelles renvoient ces « savoirs locaux ».

L'ensemble des acteurs présents dans les arènes internationales, chacun à travers le filtre de ses intérêts (y compris les leaders indigènes, les Etats, les agences de coopération internationale et les firmes de biotechnologie), contribuent finalement à faire émerger une définition légitimée de ces savoirs. Dans ce qui suit, on ne traitera que d'un segment de ce jeu complexe d'interaction entre scientifiques, Etats, firmes, mouvements indigènes et ONG : le rôle des ONGE dans la légitimation des savoirs des populations indigènes sur la biodiversité. Les différents réseaux transnationaux auxquels participent ces ONGE n'ont pas non plus le même rôle dans le processus de légitimation.

### **Les experts-militants**

Au sein de cette nébuleuse des acteurs assimilés aux ONGE, on distinguera d'abord l'action d'un petit groupe dont l'influence est avant tout intellectuelle, qui joue un rôle dans les arènes internationales. En plus de ce rôle général de légitimation des savoirs indigènes sur la biodiversité, ce groupe produit une reformulation générale du problème, en termes de défense de la diversité culturelle et naturelle mondiale. Plutôt qu'une ONG, ce groupe nous semble bien correspondre à ce que certains auteurs (Hass, 1992) ont nommé une « communauté épistémique »<sup>2</sup>. Cette notion renvoie en effet à un nombre relativement faible d'individus, principalement des scientifiques et des « experts », qui partagent à la fois un certain diagnostic de la « réalité » et un accord sur la nécessité de certaines mesures. Leur intérêt est principalement d'imposer une perception des problèmes et des solutions auprès des décideurs. Cette notion convient bien au groupe d'experts qui reformule la

problématique des savoirs indigènes en démontrant que la défense de la diversité culturelle est intrinsèquement liée à la défense de la biodiversité, que celles-ci doivent être en première place sur l'agenda des priorités mondiales, et que les mouvements indiens sont des partenaires « naturels » des acteurs cherchant à conserver cette biodiversité.

La communauté épistémique a un rôle essentiel dans la création d'un cadre cognitif, mais aussi dans la dissémination d'informations. On peut suivre la diffusion d'un ensemble de symboles et d'outils qui permettent de faciliter cette dissémination : la carte de recoupement des zones habitées par des peuples autochtones avec celle qui abrite la plus haute biodiversité, les études planétaires qui permettent d'établir des tableaux par pays avec la corrélation entre le nombre de langues et le nombre d'espèces endémiques au niveau du globe, les explications scientifiques de l'existence de cette « diversité bioculturelle » (Maffi, 2002) en marge des zones industrialisées. L'ensemble de ces éléments visuels et comptables, de ces *leitmotifs*, valorisé par des stratégies communicationnelles bien orchestrées, a joué un rôle essentiel dans cette reformulation de la problématique des savoirs locaux à travers le projet général de la défense de la diversité culturelle et naturelle mondiale.

Le centre de ce petit groupe qui agit au niveau international est incarné dans l'action d'une poignée d'ethnobiologistes et d'experts de quelques autres disciplines proches de l'écologie, avec en particulier la Société internationale d'ethnobiologie (SIE), mais aussi les dirigeants de l'Alliance pour l'Amazonie du *Forest People Programme* du *World Rainforest Movement* et de *Cultural Survival*.

Le principal succès de ce petit groupe d'universitaires militants est d'avoir suscité une reprise de leur programme par d'autres acteurs influents au niveau international, en premier lieu grâce à une alliance avec des leaders indigènes de plus en plus écoutés<sup>3</sup>. Ainsi imposée sur l'agenda international, la question des savoirs indigènes sur la biodiversité a dû être abordée, avec plus ou moins de réticences, par les Etats et par tous les acteurs travaillant pour la conservation des ressources naturelles. A la suite des discussions autour de la CDB, toutes les organisations intergouvernementales ont dû inscrire ce thème dans leurs activités.

### **Le secteur mondialisé de la conservation**

Les ONGE les plus médiatiques sont celles qui se sont focalisées durant les années 1990 sur la conservation de la biodiversité et la création de réserves naturelles, dont les membres sont souvent appelés « les conservationnistes ». Elles furent contraintes de prendre en compte la problématique des savoirs indigènes sur la biodiversité, mais ne l'ont fait que du bout des lèvres et seulement pour servir leur objectif premier. Dans ce cas, l'invocation des savoirs indigènes ne constitue qu'un instrument de légitimation de la politique de réserves naturelles au niveau international. Pour les antennes locales de ces ONGE, il s'agit parfois de faciliter les « politiques participatives » qui ont été tentées dans beaucoup de réserves naturelles.

Ces ONGE participent à ce que j'appellerai ici une « politique sectorielle mondialisée ». Ce système d'acteurs s'organise de manière verticale, avec un centre de décision qui se présente comme « global » (OIG ou arène internationale) et des relais nationaux et « locaux ». Son registre d'action est surtout celui de la gestion de projets. Son registre de légitimation est plus technique que politique, avec une tendance à se spécialiser sur un seul problème à travers une action sectorielle. On

trouve ici les ONG « classiques » de la conservation de la nature, dont le fonctionnement interne et les sources de financement les rapprochent du monde des grandes firmes transnationales. On peut inclure dans ce secteur mondialisé la majorité du personnel des agences publiques et des bureaux des organisations intergouvernementales travaillant dans la gestion des réserves naturelles, car ils partagent les mêmes préoccupations et réseaux professionnels.

Les acteurs qui forment le « secteur mondialisé des réserves naturelles » se sont rapprochés lentement et timidement de la thématique des savoirs indigènes sur la biodiversité, après une longue époque de programmes répressifs, ou dans le meilleur des cas indifférents, à l'égard des populations locales (Colchester, 1994 ; Kempf, 1993 ; Stevens, 1997). Ce rapprochement apparaît pour la première fois au Congrès mondial des aires protégées de Bali en 1982 mais n'est clairement abordé que dans celui de 1992 à Caracas.

Mais le secteur a du mal à s'adapter à l'immense variété des peuples indigènes de par le monde, à cause de sa vision et de son fonctionnement globaliste ainsi que de ses financeurs qui connaissent peu les réalités locales et préfèrent user d'une image standard de « l'Indien » au niveau mondial. L'engagement en faveur des peuples indigènes reste en partie symbolique et la réalité du partenariat proclamé est très variable suivant les zones d'intervention d'une même organisation et entre les organisations.

### **Les réseaux transnationaux de militants**

Enfin, on peut distinguer un troisième type d'ONGE qui intervient dans la légitimation de ces savoirs indigènes sur la biodiversité. Ces organisations fonctionnent en réseaux dans l'organisation de campagnes qui visent à critiquer et transformer l'ordre dominant au nom d'une écologie militante. Les savoirs indigènes sont alors valorisés en eux-mêmes, en tant que patrimoine de l'humanité, mais surtout brandis pour défendre la position des populations rurales marginalisées et pour lutter contre l'hégémonie intellectuelle du néolibéralisme. Le thème de la bioprospection en zones indigènes et de la défense des droits intellectuels a été le vecteur de leur retour en force dans l'espace public.

Selon les auteurs qui ont souligné le fonctionnement de ces réseaux transnationaux de militants (Keck & Sikkink, 1998 ; Brysk, 2000), ils sont organisés suivant une structure plutôt horizontale, réticulaire, avec des soutiens au niveau local, national et international. Leur registre d'action est plus celui des campagnes de mobilisation et du lobbying que celui de la gestion. Leur registre de légitimation est plus politique que technique et leur tendance est de vouloir réarticuler les problèmes de différentes politiques sectorielles. Leur objectif est de défendre certaines populations et de modifier le contenu des programmes existants de la coopération internationale. Ce modèle correspond bien aux réseaux de défense des droits indigènes, mais on voudrait insister ici sur les organisations dont l'objectif est de défendre les droits des paysans et de politiser l'écologie. Des acteurs comme GRAIN, ETC group (ex-RAFI), Third World Network, Vecinos Mundiales, voire Greenpeace, ont aujourd'hui un rôle important dans les discussions environnementales.

Les conceptions défendues par ces réseaux sont proches de la première formulation de la problématique des savoirs locaux et de la tentative d'imposer la catégorie de

patrimoine de l'humanité et du droit des paysans dans les années 1970 et 80. Ces organismes perdent de l'influence au tournant des années 1990, lorsque le thème est repris par les arènes de l'écologie globale et que la CDB consacre le principe de souveraineté étatique, tout en opérant un tournant vers une perception en termes de « pool génétique ». Cependant, après la conférence de Rio, ils reprennent progressivement un certain rôle, en insistant sur la dimension agricole de la biodiversité et sur la participation de l'ensemble des paysanneries traditionnelles à la défense de la diversité culturelle (Alcorn, 1994). Malgré leurs ressources limitées en comparaison avec celles dont disposent les grandes ONG de la conservation, ces réseaux participent activement dans l'arène des conférences des parties de la CDB, surtout à partir des discussions autour de son article 8j sur les savoirs locaux . Dans beaucoup de pays du Sud, leurs campagnes permettent de mettre sur l'agenda national le thème de la défense des savoirs locaux sur la biodiversité ainsi que de provoquer la discussion d'initiatives de lois sur ce thème.

Se focaliser sur les ONGE ne permet d'analyser qu'une partie des interactions qui ont permis aux savoirs locaux d'acquérir une nouvelle légitimité. L'ensemble de cette trajectoire est en fait profondément marquée par l'action des mouvements indiens, mais aussi par le rôle plus ambigu des firmes pharmaceutiques et des Etats dans les négociations internationales autour de la CDB et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Pourtant, les ONGE ont bien joué un rôle majeur dans ce débat. D'une part, parce que la diffusion de la thématique n'est pas concevable sans la reconnaissance d'une crise écologique planétaire et sans la volonté de trouver des solutions qui puissent freiner l'érosion de la biodiversité. Or, il est reconnu que les ONGE ont été des acteurs essentiels dans ce domaine. D'autre part, et de manière plus directe, parce que les groupes issus de cette large « mouvance environnementaliste » ont largement contribué à l'avancée du thème dans les arènes internationales mais aussi nationales.

L'usage de ces trois catégories doit cependant rester souple, car ces profils sont remodelés par des prises de positions et des alliances suscitées par de nouveaux enjeux. La nécessité de se positionner vis-à-vis du thème des savoirs indigènes sur la biodiversité est ainsi un bon moyen d'évaluer la pertinence de ces profils. Autour de cet enjeu, tendent à se révéler les lignes de force qui guident les différentes organisations environnementales et circonscrivent ainsi leurs alliances possibles.

## Notes

1. Cet aspect « global » reste un horizon, et donner à un acteur le statut de « global » reste performatif.
2. La notion, qui correspond particulièrement au champ de l'environnement et aux domaines de forte incertitude et a été beaucoup réutilisée par la suite en relations internationales, a été popularisée et explicitée (Hass, 1992 : p. 3) : « On entend par communauté épistémique un réseau de professionnels à l'expertise et à la compétence reconnues dans un domaine particulier et pouvant prétendre avec autorité à un savoir dans ledit domaine qui soit pertinent pour la mise en œuvre de politiques publiques. Si une communauté épistémique peut se composer de professionnels d'origines professionnelles et disciplinaires diverses, ils n'en

partageront pas moins (1) des croyances normatives fondées sur des valeurs (...) (2) des croyances causales (...) (3) des critères de validité (...) (4) des objectifs politiques ».

3. Cette alliance trouve surtout ses origines dans la vague de projets pour la conservation des forêts tropicales, la conquête des arènes internationales par les leaders indiens, en particulier à travers l'article 8j de la CDB et la conférence de Rio en 1992. Les deux acteurs pionniers de ce rapprochement avec les ONGE sont la COICA (Coordination Indigène du Bassin Amazonien) et la Conférence du Cercle Circumpolaire (Grand Nord).

### **En savoir plus**

A. Agrawal, Classification des savoirs autochtones : la dimension politique. *Revue internationale des sciences sociales* n° 173, 2002.

P. Haas, Introduction: epistemic communities and international policy coordination. *International Organisation*, 46(1), 1992.

L. Maffi, Langues menaces, savoirs en péril. *Revue internationale des sciences sociales* 173, 2002.

M. Colchester, Salvaging Nature. Indigenous People, Protection Areas and Biodiversity Conservation. Document de discussion. UNRISD, 1994.

E. Kempf, The Law of the Mother. Indigenous Peoples in Protected Areas. UICN, 1993.

S. Stevens, Conservation through Cultural Survival. Island Press, 1997.

M. Keck, K. Sikkink, Activists Beyond Borders. Advocacy Networks in International Politics. Cornell University Press, 1998.

A. Brysk, From Tribal Village to Global Village. Indian Rights and International Relations in Latin America. Stanford University Press, 2000.

J. B. Alcorn, Noble savage or noble state ? Northern myths and Southern realities in biodiversity conservation. *Ethnoecologica* 2(3), 1994.